

Cantal → L'actu

ANIMAUX

En marge du loup
le problème des chiens errants

BORDER COLLEY. Dans certains cas, le traitement de la part de leur maître peut transformer les chiens de troupeaux en chiens errants. PHOTO D'ARCHIVES

La bête photographiée le 20 janvier sur le Peyre-Arse s'est avérée être un loup.

Mais cette présence sauvage dans le département fait ressortir la problématique des chiens errants, qui se pose, semble-t-il, de manière de plus en plus récurrente.

« L'origine de ces chiens qui occasionnent, particulièrement au printemps, une grosse mortalité sur les ovins et la faune sauvage est la négligence de leurs maîtres », estime l'ONCFS (Organisme national de la chasse et de la faune sauvage).

Mal ou non nourris, les chiens retrouvent leur instinct de chasseurs et de méfiance vis-à-vis de

l'homme. Dans d'autres cas, les chiens sont simplement nés dans la nature.

Une capture difficile

Si les border collie semblent prédisposés pour ces attaques, toutes les races de chiens sont concernées. Ainsi, en 2007, 27 moutons ont été tués, à Saint-Jacques-des-Blats par un beauceron.

La liste des attaques sur des troupeaux ou des simples observations de chiens en divagation est assez conséquente.

Les maires peuvent ordonner la capture de ces chiens. Mais dans les faits, c'est une chose assez difficilement réalisable. ■

RETRAITES ■ Manifestation, samedi, à Aurillac

Pour sauver la répartition



EXIGENCES. Bruno Joulia (FSU), Christian Auzolle (CGT), Roger Grimal (USR CGT) : garantir la retraite à 60 ans à 75 % du dernier salaire et non inférieure au SMIC. PHOTO FLORIAN SALESSE

Les syndicats appellent à une journée de mobilisation samedi 29 mars à Aurillac, pour défendre les retraites par répartition.

Christine Lebas

« Nous appelons à une journée d'action sur l'avenir des retraites samedi 29 mars à 10 h 30 devant la préfecture, à Aurillac ». Les syndicats CGT, FSU et USR CGT lancent cet appel dans le cadre de l'ouverture de nouvelles discussions tripartites sur le système de retraite par répartition.

« Le gouvernement vise la remise en cause de ce système dans le droit fil des dispositions Balladur (1993) et Fillon (2003). Il veut allonger la durée de cotisation à 41 ans en 2012, voire plus ensuite, pour l'ensemble des salariés (public et privé) et re-

voir le mode de calcul des retraites. Le Medef pousse dans le même sens », indique Christian Auzolle (CGT). Les syndicalistes veulent la garantie, à 60 ans, du niveau des retraites à 75 % du dernier salaire et non inférieur au SMIC.

Les moyens existent

Ils revendiquent par ailleurs de nouveaux droits, tels que la prise en compte des périodes d'études, de chômage, de précarité, la pénibilité en cas de départ à la retraite avant 60 ans.

Selon leur analyse, les moyens existent pour satisfaire ces revendications. L'entreprise est florissante, à preuve les bénéfices colossaux annoncés ici et là.

Depuis 1980, la part des cotisations sociales des salariés est passée de 12, 8 % à 21 % alors que celle des patrons a régressé de 40,27 à 10 %. Toutes ces

ressources, autrement réparties, selon les syndicalistes, permettraient le financement des retraites de façon décente. « Mais l'on va vers un appauvrissement des retraites. Les réformes menées conduisent à la disparition du système de répartition au profit des assurances privées » note Bruno Joulia.

Prendre en compte des périodes d'études, de chômage, de précarité...

Les retraités CGT exigent quant à eux 200 € d'augmentation pour tous, l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires, la suppression des franchises médicales. ■

■ EN BREF

AGRICULTURE ■ Gestion des biens de section

Le service juridique de la Chambre d'agriculture organise une journée de formation sur la gestion des biens de section à vocation agricole mardi 6 mai, de 9 h 30 à 17 heures, à la Chambre d'Agriculture d'Aurillac. L'objectif est d'identifier la nature juridique de ces biens, les modalités de leur gestion et de leur mise à disposition.

La réunion est ouverte aux exploitants agricoles, propriétaires fonciers, élus municipaux et agents des collectivités.

Inscription obligatoire (20 €) au 04.71.45.55.20. ■

PEUPLE ET CULTURE ■ Sortie

Peuple et Culture du Cantal propose la projection de *Nous autres*, film documentaire réalisé par les étudiants du master 2007 de Lussac, Ardèche, dimanche 30 mars, à 16 heures, chez Éliane et Jean-Paul, à Benech, à Mandailles, en présence de réalisateurs. A 13 h 30, si le temps le permet, une ballade en montagne sera proposée, sous la conduite de membres de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) du Cantal.

ANCAC ■ Réunion

L'assemblée générale des cheminots anciens combattants du Cantal se tiendra dimanche 30 mars, à 9 h 30, dans la salle des réunions du CE, à Aurillac, entrée par la rue du Cayla, face à la passerelle.

Cette assemblée sera suivie d'un repas amical vers 12 h 30, au restaurant Delchet, rue des Carnes. Se faire inscrire auprès de Guillaume Garrigoux, au 04.71.64.02.47, ou Joseph Bruel, au 04.71.63.55.80. ■

■ EN BREF

CŒUR ET SANTÉ CANTAL ■ Dépistage gratuit

Le club Cœur & Santé Cantal organise en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie du Cantal, l'Institut de formation en soin infirmier une matinée d'information et de dépistage, gratuit, samedi 29 mars, de 8 heures à midi, au marché couvert d'Aurillac, place de l'Hôtel-de-Ville.

Une équipe, un cardiologue, un médecin, des infirmières viennent à la rencontre du public pour mesurer la tension artérielle, le cholestérol, la glycémie. À l'aide d'un seul prélèvement effectué à l'extrémité d'un doigt, le test sanguin permet à une personne de s'informer des facteurs de risque associés aux maladies cardiaques. Un cardiologue interviendra auprès du participant en dressant un bilan personnalisé. Les résultats seront communiqués à titre d'information uniquement. Ils ne constituent nullement un diagnostic et ne remplacent pas un bilan complet réalisé en laboratoire.

Renseignements au club Cœur & Santé, 6, rue des Erables, Espinat, 15130 Ytrac, tél. 04.71.48.33.96. ■

Portes ouvertes 2008
29 mars et 17 mai

**De la 4^e au bac pro
Une école pour votre projet
Une formation pour votre passion
Un lycée pour réussir**

- 4^e-3^e de l'enseignement agricole
Équitation - Activités de loisirs - Aménagement de l'espace
- BEPA Activités équestres
Soigneur - Aide animateur - Tourisme équestre
- BEPA Services aux personnes
- Bac pro services en milieu rural
Internet - Demi-pension - Soutien scolaire

INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT
préparant au DE aide-soignant

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ SAINT-JOSEPH
22, avenue de la Gare - 15600 MAURS
Tél. 04.71.49.02.29 - maurs@cneap.scolanet.org
<http://leap-maurs.com>

PUBLIRÉDACTIONNEL ▶

Brioude-Bonnefont ouvre ses portes



Le lycée agricole de Brioude-Bonnefont ouvre ses portes au public le samedi 29 mars 2008 (de 9 heures à 17 heures site de Bonnefont et de 14 heures à 17 heures site de Saugues). L'occasion

pour les familles de s'informer sur les formations scolaires par apprentissage et pour les adultes, de visiter les locaux, de rencontrer élèves et enseignants.

La structure, très ancrée dans le territoire, propose des formations allant de la 3^e à la licence professionnelle. Des parcours diversifiés permettent aux élèves de se former aux métiers de demain.

Formations générales. - Seconde générale et technologique (option EATC), bac scientifique (option biologie écologique).

Formations technologiques. - Bac technologique STAV option aménagement ou production animale.

Formations professionnelles. - BEPA et bac professionnel : production animale sur le site de Bonnefont, métiers de la forêt sur le site de Saugues.

L'établissement permet également de poursuivre des études en enseignement supérieur court (bac + 2), BTS production animale, BTS gestion forestière, ainsi qu'en licence professionnelle (bac + 3), management de l'activité commerciale ou agriculture biologique.

Les élèves peuvent profiter de locaux neufs, agréables et bien

équipés, internat en chambre de quatre, gymnase, laboratoires, salle multimédia, salle informatique...

Une exploitation agricole (bovins lait et ovins) sert de support pédagogique et de terrain d'expérimentation.

Des activités à découvrir dans le cadre d'options : rugby et équitation.

Formations adultes et par apprentissage. - Des formations professionnelles du CAP à la licence professionnelle.

- Agriculture, agro-équipement, agriculture biologique, préparation concours technicien des services vétérinaires (site de Bonnefont).

- Forêt (site de Saugues).

Portes ouvertes samedi 29 mars 2008.

Site de Bonnefont (de 9 heures à 17 heures),
tél. 04.71.74.57.57

Site de Saugues (à partir de 14 heures),
tél. 04.71.77.80.85

email : legta.bonnefont@educagri.fr

